

LDM du HAUT FOREZ
B.P. 191
42604 VERRIERES EN FOREZ Cedex

Tél. 04.77.97.74.20

Fax 04.77.97.74.39

Madame, Monsieur,

Les sommes relatives à la demi-pension et à l'internat devront être réglées dès réception de l'avis envoyé par le service intendance. Nous vous rappelons que TOUT TRIMESTRE IMPAYE ENTRAINE L'EXCLUSION IMMEDIATE DE VOTRE ENFANT DE LA PENSION OU DE LA DEMI-PENSION et mise à l'huissier de votre dossier avec frais supplémentaires à votre charge. En cas de difficultés financières, vous devez contacter rapidement l'assistante sociale de l'établissement ou l'intendance.

Le règlement pourra être effectué :

- en espèces
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent Comptable du LDM de VERRIERES EN FOREZ
- ou par virement bancaire : LDM du Haut Forez
Code banque : 10071 / Code guichet : 42000 /
N° de Compte 00001001058 / Clé RIB 19
TPST ETIENNE TRESORERIE GENERALE.

En début d'année scolaire, votre enfant recevra gratuitement une carte électronique qu'il devra avoir pour accéder au self (et à l'internat pour les internes). En cas de vol ou de perte, la seconde carte lui sera facturée 2,50 euros.

En cas de non présentation de cette carte, l'accès au self et à l'internat sera refusé. De même les DP 4 jours qui souhaitent manger le mercredi, pour retenue l'après midi, doivent acheter un badge jetable à la récréation, le matin, au service intendance.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Madame Le Proviseur :

J. MORISCO

(Imprimé à conserver par la famille)